

LIBERTÉ POUR CLAUDIO LAVAZZA!

Pilier sur lequel repose toute l'organisation sociale, la prison, contrairement à la rhétorique des gouvernements démocratiques, n'a pas une fonction de rééducation et de réinsertion dans la société, mais plutôt la fonction de punir, d'anéantir et d'éliminer ceux qui y sont emprisonnés ; autrement dit, ceux qui sont inutiles ou contre le bon fonctionnement de la société et de son économie. Le régime de détention de l'État français, celui de « Liberté, Égalité et Fraternité » issu de la Révolution, n'est pas différent ; il suffit de dire que la peine de mort n'a été abolie dans sa législation qu'en 1981. Mais la guillotine n'a été remplacée que par la volonté de tuer d'une manière plus "propre" : par l'écoulement lent et répétitif du temps enfermé.

Parmi les nombreuses vies prises dans l'étau de cette législation démocratique figure celle de l'anarchiste Claudio Lavazza.

Dans les années 1970, il participe à l'un des nombreux groupes armés qui, en Italie, tentent de prendre d'assaut le ciel du rêve révolutionnaire, en prenant part à des expropriations, à des attaques armées et à l'évasion de ceux qui sont tombés aux mains des répresseurs ; en clandestinité d'abord par choix puis par contrainte, il continue à effectuer des expropriations, par exemple pour financer des mouvements subversifs en Europe. Arrêté en 1996 en Espagne après une fusillade consécutive à un braquage de banque qui a mal tourné, il a purgé 25 ans de prison – dont huit en isolement spécial – puis a été extradé en France en 2021, où il a été condamné à purger une nouvelle peine de 10 ans. Ici, bien que la législation européenne stipule que la peine purgée en Espagne se cumule avec la peine française, le gouvernement, par le biais de ses gardiens en toge, refuse de le libérer, verrouillant les portes de la prison avec des obstacles bureaucratiques et des failles juridiques techniques.

En fait, l'État français tente de prendre sa revanche sur Claudio, qui est non seulement coupable d'être considéré comme l'auteur d'un important braquage contre la Banque de France en 1986, mais aussi de n'avoir jamais renié son passé de lutte et de confrontation armée contre les États et leur autorité.



LA LIBÉRATION DE CLAUDIO LAVAZZA, AUJOURD'HUI ÂGÉ DE PRESQUE 70 ANS, N'EST PAS SEULEMENT L'AFFAIRE DES AMOUREUX DE LA LIBERTÉ. L'ARRACHER AUX GRIFFES DE LA JUSTICE FRANÇAISE, QUI DANS SA TENTATIVE CONSCIENTE DE L'ASSASSINER À PETIT FEU CONTREVIENT À SES PROPRES LOIS, EST UNE TÂCHE POUR TOUS CEUX QUI LUTTENT POUR UN MONDE LIBÉRÉ DES CHÂÎNES DES PRISONS ET DE L'AUTORITÉ.

AGISSONS

POUR QUE LES PORTES DE LA PRISON S'OUVRENT IMMÉDIATEMENT POUR CLAUDIO,
ET TOUS LES AUTRES !

Des Anarchistes